h e t s
Haute école de travail social
Genève

Hes·so

Descriptif de module

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

1 *Intitulé du module* — *Questions sociales et réponses socio-politiques* — *2018-2019*

Code
T.TS.SO354.D2.F.19

Type de formation *
- [x] Bachelor
- [ ] Master
- [ ] MAS
- [ ] EMBA
- [ ] DAS
- [ ] CAS
- [ ] Autres

Niveau
- [x] module de base
- [ ] module d'approfondissement
- [ ] module avancé
- [ ] module spécialisé

Caractéristique
- [x] En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module
- [x] module principal
- [ ] module lié au module principal
- [ ] module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle
- [ ] module sur 1 semestre
- [ ] module sur 2 semestres
- [x] semestre de printemps
- [ ] semestre d'automne
- [ ] Autres

2 *Organisation*

Crédits ECTS *
10

Langue
- [ ] allemand
- [x] français
- [ ] français - anglais
- [ ] anglais
- [ ] français - allemand

3 *Prérequis*

- [ ] avoir validé le(s) module(s)
- [ ] avoir suivi le(s) module(s)
- [x] Pas de prérequis
- [ ] Autres

Autres prérequis

4 *Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ****

Compétences génériques selon le référentiel des compétences Bachelor
2 **Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte**
2.1 Observer, décrire et restituer les situations et les actions d'individus, de groupes ou de collectivités dans ses différentes dimensions (personnelles, socio-économiques, légales, culturelles, politiques...)
2.2 Formuler le problème que l'intervention prend en compte dans sa complexité
2.3 Evaluer les ressources et les contraintes (personnelles, collectives, institutionnelles) déterminantes pour les différents acteurs
2.4 Etayer son analyse en se référant à toute théorie ou concept pertinent.

Compétence(s) secondaire(s) selon le référentiel des compétences Bachelor
1.3 S'organiser, planifier, déterminer ses priorités.
9.3 Prospecter, s'informer, se documenter sur les pratiques et expériences auxquelles l'action peut mener.

Objectifs d'apprentissage du module
(1) Identifier et comprendre les principaux mécanismes de marginalisation, d'exclusion et de domination sociale;
(2) Connaître les grands principes de la législation fédérale en matière de droit de la protection de la personne, droit du travail et droit des assurances sociales et savoir évaluer des situations concrètes dans ce contexte;
(3) Connaître les caractéristiques de la politique sociale suisse et de son histoire, et pouvoir situer des politiques actuelles (retraite, invalidité, santé, famille, chômage) dans ce contexte;
(4) Etre capable d'analyser des situations professionnelles concrètes en lien avec des problématiques ou des populations spécifiques.

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

5 ***Contenu et formes d'enseignement ****

- Protection sociale : politique sociale et sécurité sociale (44h)
- Droit de la protection de la personne (20h)
- Sociologie de la pauvreté et des inégalités sociales (20h)
- Droit du travail (12h)
- Thème (24h) (1 seul thème à suivre parmi les 6 proposés)

Les cours thématiques en 2018-19 sont : la migration, la précarité, le handicap, la jeunesse, le vieillissement et le développement durable.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
-Présence : pas d'obligation de présence formelle. La participation active aux cours est toutefois fortement conseillée.
-Organisation : afin de favoriser le soutien individualisé des étudiant-e-s, des groupes d'environ 30 personnes sont en principe constitués. Les étudiant-e-s sont inscrit-e-s d'office aux examens de leur groupe.
-Pédagogie : cours *ex cathedra,* séminaires de discussion ou ateliers dans lesquels des exercices sont effectués. Compléments éventuels : lectures obligatoires et visites de terrain. Les syllabus des cours, les Powerpoints et ressources liées au cours sont disponibles sur le site moodle.
-Attitude en classe : *afin de garantir à chacun-e de bonnes conditions d'apprentissage*, le respect des règles élémentaires de ponctualité et de discipline en classe est impératif. Les téléphones sont éteints et rangés. Un non-respect de ces règles peut entraîner le renvoi du cours.

Enseignant-e-s
Ce module est ancré à la fois dans le monde de la recherche scientifique et dans le terrain du social. Dans ce but, l'équipe enseignante se compose de façon équilibrée de chercheurs-chercheuses et/ou de personnes au bénéfice d'une expérience professionnelle du travail social.

Protection sociale : Monica Battaglini, Jean-Daniel Jimenez, Nicole Lavanchy, Barbara Lucas, Sophie Rodari
Sociologie de la pauvreté : Eric Crettaz, Nasser Tafferant, Eva Nada
Droit de la protection de la personne : Yves Delessert, Catherine Dufrêne, Virginie Jaquiery, Remy Kammermann
Droit du travail : Rémy Kammermann, Yves Delessert, Anne Sylvie Claivaz Moser, Virginie Jaquiery
Thème handicap : Pilar Blanco, Francis Loser
Thème précarité : Eric Crettaz, Nicole Lavanchy
Thème vieillesse : Ulrike Armbruster-Elatifi
Thème jeunesse : Eva Nada, Sylvia Garcia Delahaye
Thème migration : Claudio Bolzman, Milena Chimienti
Thème développement durable : Alejandro Mackinnon

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

6 ***Modalités d'évaluation et de validation ****

Evaluation écrite.
-Les directives de travail et les critères d'évaluation sont communiqués au début du module ou lors des premiers cours.
-Les étudiant-e-s qui se représentent aux examens de la session de juin suite à un premier échec au module et qui ont choisi la formule "sans cours" se voient attribuer un groupe et un-e enseignant-e pour chaque cours. Ils-elles sont responsables de se tenir informé-e-s des contenus et des exigences de l'année en cours.

Calendrier des examens (2019)

Droit (protection de la personne et droit du travail) (examen sur table individuel)
- Lundi 29 avril 2019, horaire B (14h00-15h30)
- Jeudi 02 mai 2019, horaire A (14h00-15h30)

Sociologie
- Lundi 15 avril 2019 (horaire B) - Délai pour la reddition du travail (travail à domicile, par groupe de 2*)
- Jeudi 18 avril 2019 (horaire A) - Délai pour la reddition du travail (travail à domicile, par groupe de 2*)
*le rattrapage de septembre est, lui, individuel.

Travaux thématiques - délai de reddition des travaux au Secrétariat (groupes A et B) au plus tard le :
- Jeudi 27 juin 2019 (16h00)

Protection sociale : 2 examens sur table individuels
- Mardi 25 juin 2019
1. Politique sociale : 13h30-15h00
2. Sécurité Sociale : 16h00-17h30

Tous les résultats seront communiqués par le secrétariat de la filière en fin de session (24 juillet 2019).
Session de rattrapage : du 2 au 6 septembre 2019.

Pour valider le module, l'étudiant-e doit obtenir une **note comprise entre A et E** (min 75 points) et obtenir **au moins 25 points** à l'examen de Protection sociale (total des points de l'examen de politique sociale + total des points de l'examen de sécurité sociale). L'étudiant-e qui obtient moins de 75 points au module ou moins de 25 points en Protection sociale (même avec ›75 de total) obtient F au module.

En cas d'absence à un examen ou de non reddition d'un travail écrit dans les délais fixés, sans justification certifiée, l'étudiant-e obtient F au module (échec) - (cf Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social, Art. 22, al. 2).

Modalité de répétition
L'étudiant-e qui obtient une note F à un module peut alternativement :
a) se présenter à une nouvelle évaluation du module concerné lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique;
b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante;
c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.
Procédure : l'étudiant-e retourne le formulaire avec la modalité de répétition choisie dans les délais indiqués. En cas de non réponse, la modalité a) sera appliquée par défaut, et une absence non justifiée à cette deuxième évaluation aura pour conséquence un échec définitif au module et entraînera l'exclusion de la filière (art. 25, let. b du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).
La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et l'exclusion de la filière est prononcée.

7 ***Modalités de remédiation ****
- [ ] remédiation possible
- [x] pas de remédiation
- [ ] Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a ***Modalités de remédiation (en cas de répétition) ****
- [ ] remédiation possible
- [x] pas de remédiation
- [ ] Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 ***Remarques***

9 ***Bibliographie***

Quelques références
- Bertozzi, F., Bonoli, G. & Gay-des-Combes, B. (2008). *La réforme de l'Etat social en Suisse : vieillissement, emploi, conflit travail-famille*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Brunner, C. Bühler, J.-M., Waeber, J.-B. & Bruchez, C. (2011). *Commentaire du contrat de travail.* (3ème éd.). Lausanne : Réalités Sociales.
- Castel R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard.
- Meier, Ph., Lukic, S. (2011). *Introduction au nouveau droit de la protection de l'adulte*. Genève, Zürich, Bâle : Schulthess Médias Juridiques SA.

D'autres publications récentes des enseignant-e-s sont proposées.

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

10 ***Enseignant·e·s***
Armbruster Elatifi Ulrike
Battaglini Mottier Monica
Blanco-Alvarez Pilar
Bolzman Claudio
Chimienti Milena
Crettaz Eric
Decroux Luca
Delessert Yves
Dufrêne Catherine
Gakuba Théogène-Octave
Jimenez Jean-Daniel
Lavanchy Nicole
Loser Francis
Lucas Barbara
Mackinnon Alejandro
Nada Eva
Rodari Sophie
Tafferant Nasser

Responsable de module *
Lucas Barbara

Descriptif validé le *
18 février 2019

Descriptif validé par *
Alain Barbosa, responsable de filière